TITRE :	Soutien au programme Indigenous Women in Community Leadership
OBJET :	Engagement et développement communautaires
PROPOSEUR(E) :	Candice Paul, Chef, Première Nation de St. Mary's, N._B.
COPROPOSEUR(E) :	Maureen Chapman, Chef, Première Nation de Skawahlook, C.-B.
DÉCISION :	Adoptée à l'unanimité

ATTENDU QUE :

A. En vertu de l'article 21 de la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* (DNUDPA) :

1. « Les peuples autochtones ont droit, sans discrimination d'aucune sorte, à l'amélioration de leur situation économique et sociale, notamment dans les domaines de l'éducation, de l'emploi, de la formation et de la reconversion professionnelles, du logement, de l'assainissement, de la santé et de la sécurité sociale. »

2. « Les États prennent des mesures efficaces et, selon qu'il conviendra, des mesures spéciales pour assurer une amélioration continue de la situation économique et sociale des peuples autochtones. Une attention particulière est accordée aux droits et aux besoins particuliers des anciens, des femmes, des jeunes, des enfants et des personnes handicapées autochtones. »

B. En vertu de l'article 23 de la DNUDPA, « Les peuples autochtones ont le droit de définir et d'élaborer des priorités et des stratégies en vue d'exercer leur droit au développement. En particulier, ils ont le droit d'être activement associés à l'élaboration et à la définition des programmes de santé, de logement et d'autres programmes économiques et sociaux les concernant, et, autant que possible, de les administrer par l'intermédiaire de leurs propres institutions. »

C. *Indigenous Women in Community Leadership* est un nouveau programme offert par le Coady International Institute, de l'Université St. Francis Xavier, pour aider les femmes des Premières Nations, inuites et

Copie certifiée d'une résolution adoptée 13e jour de juillet 2011 à Moncton (Nouveau-Brunswick)

SHAWN A-IN-CHUT ATLEO, CHEF NATIONAL

métisses à renforcer et façonner leurs communautés. Cette initiative de quatre millions de dollars est échelonnée sur cinq ans et financée par l'Imperial Oil Foundation et l'ExxonMobil Foundation.

D. Dans le cadre du programme *Indigenous Women in Community Leadership*, une nouvelle génération de dirigeantes des Premières Nations acquerra des compétences et des outils de *développement communautaire basé sur les atouts* qui leur permettront de cerner leurs points forts et de s'appuyer sur ceux-ci pour jouer un rôle actif dans le développement de leurs communautés.

E. Le *développement communautaire basé sur les atouts* est axé sur les atouts et les capacités plutôt que sur les besoins et les déficiences; l'énergie est centrée sur les possibilités existant au niveau communautaire. Ce type de développement mise surtout sur les divers atouts (humains, financiers, naturels et matériels) déjà présents dans la communauté — en particulier les associations officielles et informelles qui mobilisent ces atouts et consolident les relations sociales — qui sont essentiels pour rapprocher les initiatives locales et les possibilités extérieures.

F. Chaque participante des Premières Nations au programme *Indigenous Women in Community Leadership* cherchera un stage de *développement communautaire basé sur les atouts* de trois mois dans une communauté afin de mettre en pratique les notions qu'elle aura apprises.

POUR CES MOTIFS, les Chefs en assemblée :

1. Soutiennent le programme *Indigenous Women in Community Leadership* (IWCL) et l'application des compétences et outils de *développement communautaire basé sur les atouts*.
2. Encouragent les gouvernements des Premières Nations à proposer des stages aux participantes au programme *Indigenous Women in Community Leadership*.

Copie certifiée d'une résolution adoptée 13e jour de juillet 2011 à Moncton (Nouveau-Brunswick)

SHAWN A-IN-CHUT ATLEO, CHEF NATIONAL